

qu'en réduisant ainsi notre balance en caisse pour payer des obligations déjà créées, on ne peut pas dire qu'il y a un déficit, même en supposant que la balance dans le trésor soit moindre à la fin qu'au commencement de l'année.

Je passe aux

TRAVAUX ET ÉDIFICES PUBLICS.

Loyers, assurances et réparations des édifices publics en général.....\$	34,343.00
Inspections et examens.....	4,000.00
Départements publics :—Construction, érection ou acquisition du bureau d'enregistrement à Montréal (allocation votée de nouveau).....	50,000.00
Si la ville de Montréal fournit un égal montant.	8,000.00
Poudrières (allocation votée de nouveau).....	5,000.00

Les appropriations qui suivent sont imputables aux fonds de bâtisse et des jurés de chaque district, en autant qu'elles seront dépensées :

Loyers, assurances et réparations des palais de justice et des prisons.....\$	23,570.00
Prison pour les femmes à Montréal, si la ville fournit le $\frac{1}{4}$ des frais de construction (allocation votée de nouveau).....	40,000.00
Pour élever les murs de la prison de Montréal et construire une maison au gardien (allocation votée de nouveau).....	5,000.00
Bibliothèque pour la prison de Sherbrooke (allocation votée de nouveau).....	800.00
Construction d'une aile à la prison des Trois-Rivières.....	3,000.00
Prisons et palais de justice dans les nouveaux districts (allocation votée de nouveau).....	5,000.00
Faisant un total de.....	\$178,713.00

pour les travaux et édifices publics.

Viennent ensuite :

LES INSTITUTIONS DE CHARITÉ.

Asile des aliénés de Bearport.....\$	110,700.00
“ “ St. Jean.....	20,000.00
Maison de santé de Belmont, pour les ivrognes..	400.00
Hôpital de la marine et des immigrants, à Québec.....	4,000.00
Diverses institutions.....	40,710.00